

Enseignement supérieur & recherche (ESR) : les personnels et les étudiants exigent le changement.

Cette rentrée 2012 est marquée par l'inquiétude dans les universités et les organismes de recherche : l'annonce de mesures d'austérité comme le non remplacement de fonctionnaires sauf dans l'éducation, la police et la justice ; le non renouvellement de contrats de nombreux non titulaires ; une nouvelle dégradation du pouvoir d'achat étudiant ; la fermeture de formations ; une baisse prévue des budgets de fonctionnement 2013... Force est également de constater la poursuite des restructurations dans les sites de l'ESR.

Dans le secteur privé, les plans sociaux se multiplient y compris pour les personnels de recherche de groupes qui sont des grands bénéficiaires du Crédit Impôt Recherche, comme Sanofi.

Les questions budgétaires ne sont pas réglées pour les organismes et les universités. Il faut d'urgence des moyens pour combler les déficits et permettre aux universités et aux organismes de pourvoir tous les postes existants et de mener leur politique scientifique. Un moratoire sur les IDEX doit être décidé.

Les personnels et les étudiants ne doivent pas faire les frais de la situation. L'emploi précaire doit être résorbé et le ministère doit respecter les engagements pris pour commencer cette résorption. Nous refusons tout plan social déguisé.

Les Assises de l'ESR se mettent en place sous le signe de la continuité et sous la menace d'une austérité budgétaire inacceptable, sans associer largement les personnels, les étudiants, et au-delà les citoyens, et sur des thématiques trop restreintes. Elles devraient pourtant se prononcer sur d'autres questions cruciales pour l'avenir de l'ESR telles que les moyens budgétaires, la résorption de la précarité, la situation des personnels et leurs perspectives de carrières, les vocations - notamment scientifiques - à encourager, le maillage territorial, les rôles respectifs de l'Etat et des régions.

Nos organisations revendiquent l'abandon et le remplacement du Pacte Recherche et de la loi LRU, la revalorisation substantielle des subventions de service public de l'Etat, qui doivent constituer l'essentiel des financements, une réorganisation démocratique des institutions, la résorption définitive de la précarité, des carrières attractives avec un recrutement jeune et une réelle reconnaissance des qualifications.

Les organisations signataires appellent, les personnels et les étudiants à s'exprimer sur toutes ces questions dans tous les sites de l'ESR - en tenant notamment des Assemblées Générales. Elles les appellent à interpeller les rapporteurs des Assises ainsi que les représentants locaux (parlementaires, élus municipaux ou régionaux, ...) et gouvernementaux. Elles les appellent à faire connaître leurs revendications.

Organisations signataires

FSU (SNESUP - SNCS - SNASUB - SNEP - SNETAP)

SNTRS CGT

Sup'Recherche UNSA

Solidaires (Sud Education - Sud Etudiant - Sud Recherche EPST)

UNEF

SLU